

GPS&O. Le pacte fiscal divise la communauté urbaine

Avis de grand frais sur GPS&O. La fiscalité appliquée par la communauté urbaine est depuis l'origine un sujet de discorde. Le vent de contestation souffle de plus en plus fort au sein même de la majorité.

« Tel que proposé, le pacte fiscal grave dans le marbre des fonds baptismaux de notre communauté urbaine une iniquité de fait. » Pascal Collado, le maire de Vernouillet n'y est pas allé par quatre chemins, jeudi soir lors du conseil de la communauté urbaine GPS&O qui se tenait à la salle des fêtes de Gargenville. L'élu s'est fait le porte-parole de six communes frontoduses issues de l'ancienne communauté d'agglomération des Deux Rives de Seine (ex-CAZRS), Vernouillet, Triel-sur-Seine, Medan, Orgeval, Villennes et Andrésy qui font partie du groupe majoritaire AGIR pour GPS&O.



Jeudi soir à Gargenville, le vote du protocole financier général a été adopté seulement à 59 voix sur 126 voix.

qui doit assurer le financement. A tel point que le protocole a été adopté à une majorité très étriquée qui n'augure rien de bon pour la suite. Sur 126 élus présents ou représentés, seulement 59 élus ont voté pour, tandis que 45 se sont abstenus. Autrement dit, une majorité d'élus n'adhère pas au système proposé.

« Iniquité »

Il s'exprimait ainsi à l'occasion du vote sur le protocole financier général. Un sujet qui depuis le début provoque critiques et interrogations. Cette fois, un pas de plus a été franchi dans la contestation du pacte fiscal

En effet, les six communes de l'ex-CAZRS ne sont pas les seules à réfruter le protocole financier. Les élus du groupe ISO, emmenés par Denis Faist (Andrésy), se sont opposés dès le départ à l'instauration d'un taux unique de 7,62 % sur la taxe d'habitation. Ils sont

favorables à une opération de convergence sur une dizaine d'années qui permettrait d'harmoniser en douceur la fiscalité des 73 communes. Proposition réitérée jeudi soir.

Ghislaine Sénéé (Evecquemont, groupe Citoyens pour un territoire solidaire et écologique) a une nouvelle fois dénoncé le manque de « démarche collective » dans l'élaboration du protocole financier. Cyril Nauth (Mantes-la-Ville, groupe Bleu Marine) a évoqué une très grande complexité, un manque de transparence et de garantie pour les communes. Même François Garay, (Les Mureaux), dont le groupe DVG Démocra-

tie et Solidarité fait pourtant partie de l'exécutif, a posé de nombreuses interrogations sur le financement de GPS&O. Son groupe s'est cependant contenté de s'abstenir au lieu de voter contre, ce qui aurait entraîné le rejet du protocole.

Mais la fiscalité n'est pas le seul sujet qui fâche au chapitre financier : il y a aussi le calcul des attributions de compensation reversées par GPS&O aux communes ainsi que le rever-

sement de la taxe d'aménagement, dont la majorité des élus a découvert le principe le soir même du conseil.

Philippe Tautou a tenté d'être rassurant en rappelant que les attributions compensatoires étaient assorties d'une « clause de revoyure ». Mais il aura fort à faire pour recoller les morceaux d'une majorité qui semble s'effriter.

Francine Carrière

PHILIPPE TAUTOU : « NOUS N'AVONS RIEN INVENTÉ »

Philippe Tautou, président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise réagit : « Les sept communes en question ne sont pas toutes au même niveau et leur situation ne s'analyse pas de la même façon. Certaines d'entre elles sont parmi les plus riches du département... Sur le plan technique, la proposition de

passer de 3,5 % à 1,5 % n'a pas de fondement technique. Quant au fait d'aller vers une convergence des taux, en 2015, ce n'était pas possible car pas soutenable. Ce que nous avons proposé au vote de mes collègues a été mis en place un peu partout en France. Nous n'avons rien inventé. »

Lettre ouverte à P. Tautou

L'association AVL3C adresse une lettre ouverte au président de GPS&O, Philippe Tautou au sujet de la concertation publique sur le plan local d'urbanisme intercommunal baptisée « Construire ensemble GPS&O ». « Lors de ces réunions, des associations - dont la nôtre - ont rencontré des difficultés à faire connaître leurs points de vue. Comme si seuls des individus pouvaient « construire ensemble GPS&O ». Comme s'il était inutile de consulter les associations, pourtant nombreuses à s'intéresser à ce qui se passe sur le territoire (...) Les associations sont la chance d'une région, d'un pays : elles regroupent des citoyens autour de causes justes et urgentes. Elles défendent gratuitement l'intérêt général, souvent captif du passé et d'intérêts particuliers bien implantés », rappelle-t-il.

Dans le dossier sur le projet de cimentier Calcia de s'étendre dans le Vexin, elle oppose les problèmes de pollution (l'activité cimenterie restant d'une des industries les plus polluantes au monde) et de santé publique.